

BULLETIN D'ADHESION

ANNEE 2018

A envoyer à :

UNSA-SANEER
Mme Laurence PASCAL
Trésorière
64 rue des Saussaies
Hameau de Boigny
91590 BAULNE

Informations générales

MME M.

NOM PRÉNOM

VOIE

CP VILLE

TÉL DÉLÉGUÉ(E) DÉPARTEMENTAL(E)

MAIL @

Situation administrative

IPCSR TITULAIRE 1^{ÈRE} CLASSE
 DPCSR STAGIAIRE 2^{ÈME} CLASSE
 PNT B RETRAITÉ 3^{ÈME} CLASSE
 RIN A ECHELON
 AGENT RÉPARTITION DÉPARTEMENT AFFECTATION
 CENTRE D'EXAMEN

Cotisation

STAGIAIRE 90 € TITULAIRE 120 € COUPLE 180 € NOMBRE DE CHÈQUES*

JE RECONNAIS ADHÉRER AUX STATUTS**
DE L'UNSA-SANEER

DATE

SIGNATURE

*Le(s) chèque(s) doit(vent) être daté(s) du jour où il(s) est/ont émis et établi(s) à l'ordre de l'UNSA-SANEER.
Pour un paiement en plusieurs fois vous pouvez indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques (en tout état de cause au plus tard le 01/12/2017).

**Les statuts sont disponibles sur <http://www.unsa-saneer.org> page Adhérer.

IMPORTANT : la cotisation ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu N+1 à hauteur de 66 % du montant payé à l'année N (il suffit de compléter l'imprimé de déclaration N° 2042 (ou 2042 S) page 4 case AC et de joindre l'attestation fiscale.
Si le contribuable a opté pour les frais réels, le montant de la cotisation est à rajouter à la somme des frais réels.